



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

archéologie

Question écrite n° 5386

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre de la culture et de la communication le bilan des fouilles entreprises 19 bis, rue de Vaugirard à Paris 6e, au titre de la période gallo-romaine ainsi que les perspectives des fouilles à entreprendre rue Amyot à Paris 5e.

Texte de la réponse

L'intervention archéologique préventive effectuée 19 bis, rue de Vaugirard (Paris 6e) a été rendue nécessaire par la réalisation de toilettes et d'une rampe pour handicapés le long de la salle Caillebotte du musée du Luxembourg ; elle s'est déroulée du 2 août au 8 septembre 2002 et a été menée par une équipe de la commission du Vieux Paris. Les travaux prévus prennent place dans un secteur urbain qui recèle de nombreux vestiges des périodes antique et précoce. La superficie explorée était de 80 mètres carrés et les dépôts archéologiques gallo-romains se trouvaient à une profondeur de 1,50 mètre sous la surface du sol actuel, sur une épaisseur de 1 mètre à 1,20 mètre. Les niveaux archéologiques les plus anciens sont datables des premières décennies du ier siècle après J.-C. et correspondent à un aménagement de parcellaire matérialisé par un fossé. A l'intérieur de cet espace sont venues s'implanter des constructions en bois et torchis, cinq phases successives de construction et de réaménagement ont pu être discernées. Une citerne a été identifiée. Au iie siècle les constructions qui succèdent à ces aménagements sont maçonnées (une des pièces fouillées a livré un ensemble de peintures murales). La fouille a également mis au jour des débris de four de verrier. Au cours de la deuxième moitié du iie siècle après J.-C., les constructions « en dur » disparaissent. Ultérieurement, le site porte des traces d'aménagements légers. La rédaction du rapport de fouille est en cours ainsi que l'étude scientifique du mobilier (notamment céramique). A la suite du dépôt d'une demande de permis de construire concernant le numéro 10, rue Amyot (Paris 5e) dans un secteur qui a livré de nombreux vestiges gallo-romains, un sondage archéologique a été réalisé entre le 7 et le 11 octobre 2002. Les seuls niveaux apparus sur une profondeur de deux mètres sont constitués de remblais modernes. Compte tenu des éléments recueillis lors de ce sondage, le terrain concerné ne fera pas l'objet de prescriptions archéologiques complémentaires.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5386

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 2002, page 3805

Réponse publiée le : 16 décembre 2002, page 4960